Du "bon régime" (Document en Français)

Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/20bbbe6e-12db-4e11-a3f5-5d2f7d545a9e

https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/20bbbe6e-12db-4e11-a3f5-5d2f7d545a9e

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

Informations sur les contributeurs

Auteur : Roussel (Roussel), Mélanie
Date de soutenance : 06-06-2014

Directeur(s) de thèse : Rials Stéphane

Etablissement de soutenance : Paris 2
Ecole doctorale : École doctorale histoire du droit, philosophie du droit et sociologie du droit (Paris ; 1992-....)

Informations générales

Discipline : Droit public
Classification : Droit

Mots-clés libres : Régimes politiques, Régime mixte, Libéralisme, Républicanisme, Humanisme civique, Légitimité, Etat de droit
Mots-clés :

- Philosophie politique
- Légitimité (science politique)
- Régimes politiques
- Constitutionnalisme
- Primauté du droit

Résumé : Réfléchir sur le « bon régime », c'est s'interroger sur l'organisation politique qui convienne à la nature imparfaite de l'homme. Cette nature, combinée avec la contingence dans laquelle l'action humaine se déploie, rend illusoires les tentatives de constructions théoriques et absolument parfaites. Le « bon régime », c'est un régime juste, modéré, orienté vers le bien commun. Mais c'est surtout un régime adapté à la communauté qu'il a pour vocation d'organiser. Le pragmatisme et la « prudence » sont nécessaires pour dégager la constitution qui convient à la communauté politique. La composition sociologique de celle-ci, son histoire, ses moeurs et ses traditions déterminent pour une large part les solutions constitutionnelles qui peuvent être mises en oeuvre. Le « régime » s'insère dans un « système » qui le détermine en partie. Le régime mixte est pendant longtemps apparu comme la forme institutionnelle adaptée à la réalisation du bon régime puisqu'il permet la juste représentation des divers intérêts er présence et l'adhésion du plus grand nombre. Son apparente disparition à l'époque moderne et contemporaine est trompeuse, car ses caractéristiques principales, notamment la modération et l'équilibre, évoluent et se transforment pour s'adapter aux nouvelles réalités. Le constitutionnalisme moderne, par son attachement aux mécanismes de distribution des pouvoirs censés garantir l'équilibre et la modération du pouvoir en est l'illustration parfaite. Mais c'est surtout la persistance paradoxale de diverses formes d'hétéronomies – sociologique, morale, naturelle – qui montre que les modernes et les contemporains n'ont pas rompu de manière définitive avec le « bon régime », si cher aux anciens.

Informations techniques

Type de contenu : Text
Format : PDF

Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :
Identifiant : 2014PA020020
Type de ressource : Thèse